

**V**ous avez commis une infraction ayant donné lieu à retrait de points ? Vous pouvez en récupérer 4 au maximum en suivant un stage de deux jours de sensibilisation à la sécurité routière.

## STAGE RÉCUPÉRATION DE POINTS OU SENSIBILISATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

\*Tarifs valables jusqu'au 31/12/2017

Récupération de **4 points maximum** par stage, 1 stage tous les ans (pour le stage de récupération)

<b>Cas n°1</b>	Sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route - Récupération de points.
	<b>A amener</b> : une photocopie du permis de conduire recto/verso
<b>Cas n°2</b>	Stage obligatoire pour les conducteurs titulaires du permis de conduire depuis moins de trois ans, auteurs d'une infraction ayant donné lieu à une perte d'au moins trois points.
	<b>A amener</b> : une photocopie du permis de conduire + documents réf 48N + Procès-verbal si nécessaire
<b>Cas n°3</b>	Peine complémentaire ou obligation imposée dans le cadre du sursis avec mise à l'épreuve
	<b>A amener</b> : Composition pénale + suspension / annulation du permis de conduire
<b>Cas n°4</b>	Alternative à la poursuite judiciaire proposée par le procureur de la république
	<b>A amener</b> : Procès-verbal si nécessaire + Permis de conduire (si en votre possession)
<b>Total T.T.C</b>	
<b>199€</b>	



### Infos pratiques

Le stage se déroule sur deux journées consécutives de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Il se déroule dans notre Centre de formation professionnelle situé 21 rue du petit Nieuil à Montamisé (voir verso).

Notre objectif : votre réussite !

La Poitevine

AUTO-MOTO ÉCOLE  
RÉSEAU IXIO



NOS AUTRES FORMULES PEUVENT AUSSI VOUS INTÉRESSER :



1 040 €

### PERMIS B FORMULE **MODULO**

- Evaluation préalable du niveau de l'élève avec formateur
- 4 heures de simulateur avec formateur
- Rendez-vous mécanique de deux heures
- 16 heures de conduite
- Coaching collectif de deux heures
- 1 frais d'accompagnement à l'examen pratique

### LA POITEVINE, C'EST AUSSI :

- La formation au code de la route (autoformation ou stage code) ;
- La formation au code de la route pour personnes non francophones/ sourds ou malentendantes ;
- Le permis B (classique ou sur véhicule automatique) ;
- La formation conduite accompagnée ou supervisée (classique ou sur véhicule automatique) ;
- Le complément de formation BEA > B ;
- Le permis AM ;
- La formation 125 cm3 (L5E) ;
- Le permis A1 ;
- Le permis A2 ;
- Le complément de formation A2 > A ;
- La formation B96 (PTAC < 4,25 T) ;
- Le permis BE (PTAC > 4,25 T) ;
- Le permis C1 - C1E - D ;
- Caces© toutes catégories ;
- Habilitation électrique ;
- Stage de récupération de points ou stage de sensibilisation à la sécurité routière.

### + DÉCOUVREZ NOS **NOUVELLES FORMATIONS** :

- Savoir changer une roue et vérifier la pression des pneus ;
- Savoir remplir un constat amiable ;
- Savoir se comporter lors des situations d'urgence, de perte d'adhérence.

RETROUVEZ NOS CENTRES **LAPORTEVINE** PRÈS DE CHEZ VOUS

#### Agence de la Fac

29 avenue du Recteur  
Pineau 86000 POITIERS

☎ 05.49.46.20.23

Le lundi de 14h à 19h -

Du mardi au vendredi de  
10h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h

✉ contact@lapoitevine.fr

#### Agence des Couronneries

31 avenue Robert  
Schuman 86000  
POITIERS

☎ 05.49.47.65.47

Du lundi au vendredi de  
10h à 12h et de 14h à  
19h00

✉ contact@lapoitevine.fr

#### Agence de la Gare

107 bd du Grand Cerf  
86000 POITIERS

☎ 05.49.38.33.74

Du lundi au vendredi de 9h  
à 12h et de 14h à 19h. Le  
samedi de 9h à 12h00

✉ contact@lapoitevine.fr

#### Piste privée

(moto et formation  
professionnelle)

21 rue du Petit Nieuil  
86360 MONTAMISÉ

☎ 05.49.55.11.03

Du lundi au vendredi de 9h à  
12h et de 13h30 à 17h30

✉ formationpro@lapoitevine.fr

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

☎ 05 49 38 33 74 ou [www.lapoitevine.fr](http://www.lapoitevine.fr)

